Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215601048-20251204-DELIB2025_27-DE

Département du **MORBIHAN**
Arrondissement de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN
EXTRAIT du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2025

L'an deux mille vingt-cinq le quatre décembre à 18 heures 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Madame Dominique ELIOT, Maire.

Présents : ELIOT Dominique, LE CALOC'H Patrick, SALAÜN Nicole, ALORY Yannig, DUPUY Damien, EMERY Morgan, LE QUAY Michel, PATIN Hélène, HORELLOU Pierre, LUBAC Alexandre.
Absents ayant donné procuration : RACAPE Sonia à LE QUAY Michel.
Absent : LANCELOT Jacky

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie MM. Les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire, Monsieur Michel LE QUAY désigné pour remplir ces fonctions les accepte et prend place au bureau en cette qualité.
Date de convocation : 29 novembre 2025
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

2025/27 : Cotisation Réseau écoles Rurales 2025/2026

Madame Hélène PATIN, conseillère municipale expose les faits suivants :
Dans le cadre du réseau d'écoles rurales de Calan-Cléguer-Lanvaudan (calacle), la Commune verse tous les ans une participation financière de fonctionnement.
Cette participation financière a pour objectif de développer les rencontres sportives et culturelles au sein du réseau

Il est proposé au Conseil municipal de s'aligner sur les montants versés par Calan et Cléguer et de porter la participation à 10,96 € par élève pour l'année scolaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de verser au réseau d'écoles rurales de Calan-Cléguer-Lanvaudan une cotisation d'un montant de 10,96 € par élève pour l'année scolaire 2025/2026.

Votants : 11	Pour : 11	Abstention : 0	Contre : 0

Certifié exact, pour copie conforme

Madame la Maire,
Dominique ELIOT

Le secrétaire de séance,
Michel LE QUAY

MAIRIE DE LANVAUDAN
56240 MORBIHAN